

OGM : ce que propose Nicolas Dupont-Aignan, Debout la République

Par

Publié le 15/03/2017, modifié le 08/07/2024



Nicolas Dupont Aignan propose d'interdire les « *OGM tels qu'ils sont créés jusqu'ici* », mais ne répond pas à la question concernant le statut des nouveaux OGM. S'il dénonce les traités transatlantiques, qui servent « *les intérêts de grands groupes au détriment de nos agriculteurs* », le candidat reste vague sur la problématique des importations de soja GM pour l'alimentation animale. Le candidat « *ne s'oppose pas systématiquement aux avancées de la science* » et estime donc que « *la recherche sur les OGM, dans un cadre contrôlé interdisant toute propagation, avec des délais suffisants d'expérimentation en vase clos, n'est pas à interdire mais ne devrait sans doute pas faire l'objet de subventions publiques* ». Enfin, pour « *garantir l'autonomie paysanne face au verrouillage des semences qu'opèrent les grands groupes*, le candidat préconise d'encourager la production agricole biologique.

Inf'OGM - Si vous êtes élu Président de la République française, quelle sera votre politique en matière de culture de plantes transgéniques ?

Nicolas Dupont-Aignan (N. D.-A.) J'interdirai les OGM tels qu'ils sont créés jusqu'ici mais ne m'opposerai pas systématiquement aux avancées de la science.

La France importe annuellement environ quatre millions de tonnes de soja OGM pour l'alimentation de son bétail. Que pensez-vous de cette situation ?

N. D.-A. Les politiques concernant les OGM menées par certains de nos partenaires commerciaux nous obligent à apporter une réponse en matière de commerce international. Aux États-Unis, en 2014, près de 90% du blé et 94% des graines de soja sont issus de l'agriculture transgénique. Les effets sur l'organisme des aliments dérivés d'OGM ne sont même pas testés avant d'être mis sur le marché. C'est une des raisons pour lesquelles je me suis opposé au TAFTA et continue de me battre contre le CETA, traités honteux servant les intérêts de grands groupes au détriment de nos agriculteurs, de la qualité de leur production et de la santé des consommateurs.

Défendre la liberté des Français de manger des aliments issus d'une agriculture saine et de bonne qualité passe par la défense de nos agriculteurs et de notre souveraineté alimentaire. Or le sort des agriculteurs français est préoccupant. L'abandon de notre agriculture par les gouvernements Sarkozy puis Hollande suscite des drames humains, des non-sens économiques et une menace pour notre souveraineté alimentaire.

Plusieurs causes à cette situation peuvent être isolées :

- la baisse structurelle des prix à l'échelle mondiale ;
- leur volatilité en raison de la spéculation financière ;
- les « taxes à l'entrée et à la sortie » imposées par les intermédiaires comme les coopératives.

Pour garantir des prix susceptibles de permettre aux agriculteurs de vivre de leur activité, je m'engage à renouer avec la politique agricole commune (PAC) et ses trois volets : préférence communautaire, prix garantis et quotas. Pour lutter contre la volatilité et la baisse des prix, j'instaurerai un système de régulation adaptée des productions et des marchés.

Notre agriculture doit également être davantage soutenue par les consommateurs français : il faut d'une manière générale promouvoir les circuits courts afin de faire baisser les prix pour les consommateurs tout en augmentant la marge des producteurs. Les circuits courts permettent aussi d'éviter des dommages environnementaux pour la planète.

Le gouvernement français soutient la recherche sur les modifications génétiques, notamment avec des partenariats publics privés comme Genius. Que pensez-vous de ces contrats et recherches ?

N. D.-A. La recherche sur les OGM, dans un cadre contrôlé interdisant toute propagation, avec des délais suffisants d'expérimentation en vase clos, n'est pas à interdire mais ne devrait sans doute pas faire l'objet de subventions publiques.

Les entreprises développent actuellement des nouveaux OGM. Elles souhaitent que ces OGM ne soient pas soumis à la législation des plantes transgéniques. La société civile, elle, réclame que tout organisme dont l'ADN a été modifié en laboratoire soit considéré comme un OGM. Quelle est votre position sur ce sujet particulièrement sensible ?

N. D.-A. Toute recherche sur les OGM sera soumise à des contrôles stricts respectant des critères drastiques. La pression des lobbys, et l'influence qu'ils peuvent avoir sur les hommes politiques sont un scandale et doivent être dénoncés avec fermeté, aucun passe-droit ne sera accordé à qui que ce soit.

Les brevets sur le vivant sont-ils un outil de soutien à l'innovation agricole ou un frein à l'autonomie paysanne et une menace pour la diversité cultivée ?

N. D.-A. Je pense que pour garantir l'autonomie paysanne face au verrouillage des semences qu'opèrent les grands groupes, il faut encourager la production agricole biologique. Pour ce faire, les collectivités locales pourraient apporter leur contribution. Je suis favorable à ce qu'on incite, par exemple, les cantines scolaires à se fournir chez les producteurs locaux, notamment ceux qui produisent du bio.

Les semences paysannes ont un avenir en France et en Europe ? Si oui, que proposez-vous pour les encourager ?}

N. D.-A. Aujourd'hui, l'État demande aux agriculteurs de concilier deux impératifs inconciliables : faire face à la concurrence de pays ne respectant aucune norme environnementale et produire avec toujours plus de contraintes. Je pense qu'il faut au contraire accompagner les agriculteurs, soutenir leurs initiatives visant des objectifs de qualité et de durabilité.

Adresse de cet article : <https://infogm.org/ogm-ce-que-propose-nicolas-dupont-aignan-debout-la-republique/>